



**APPEL À PROJETS  
AIDE A LA CREATION 2024  
FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBSIDE**

Après avoir pris entièrement connaissance du règlement de l'appel à projets AIDE A LA CREATION 2024, merci d'adresser votre demande en complétant ce document.

**Contact : Service Culture - Rue de Stalle, 77 - 1180 Bruxelles**  
[culture@ucclé.brussels](mailto:culture@ucclé.brussels) - [02/605.15.36](tel:026051536)

**Le dossier (comprenant l'ensemble des pièces à fournir) doit être soumis au plus tard le lundi 7 octobre 2024 à midi**, par courriel à [culture@ucclé.brussels](mailto:culture@ucclé.brussels) ou par voie postale.

<b>Présentation de l'artiste</b>	
Nom	
Prénom	
Acronyme	
Adresse (domicile)	
Code postal + Commune	
Téléphone	
Email	
Site web / Blog / Liens YouTube, autres...	
Page Facebook	
Compte Instagram	
<b>Numéro de compte bancaire</b>	

<b>Présentation du projet</b>	
<b>Intitulé du projet</b>	
<b>Discipline</b>	

**Description détaillée du projet (20 à 30 lignes)****Intégration du développement culturel local (prise en considération du patrimoine, collaboration avec des institutions culturelles, associatives ou éducatives locales, ...)****Intégration du public dans la démarche de création et/ou diffusion****Informations budgétaires****Budget total du projet (en euros)****Rémunération****Frais de matériel****Frais de déplacements & catering****Autres****Subsides obtenus pour le projet le cas échéant**  
(indiquer le montant et l'institution pour chaque subsidy)**Subsides attendus pour le projet le cas échéant**  
(indiquer le montant et l'institution pour chaque subsidy)

Je soussigné(e) .....

- Avoir pris connaissance avec le présent règlement
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier et que les subsides alloués par la Commune d'Uccle seront utilisés conformément aux fins pour lesquelles ils ont été octroyés et que leur emploi pourra être justifié.
- M'engage à mettre en œuvre les contreparties telles que précisées dans le règlement du dispositif Aide à la création en cas d'obtention du subside.
- Demande une subvention de 1000 € dans le cadre du dispositif Aide à la création de la commune d'Uccle.

Fait à Uccle , le

Signature

Dans le cadre du processus de sélection en vue de l'octroi du subside « Aide à la création », une collecte de vos données personnelles a été effectuée (*nom, adresse, téléphone, email, activité*). Ce traitement est effectué sur base de votre consentement et peuvent être transmises à d'autres services de l'administration communale d'Uccle. Les données collectées sont conservées pendant une durée de 2 ans

Le responsable du traitement est la Commune d'Uccle (sis Rue de Stalle 77 – 1180 Uccle) et vous garantit que vos données seront traitées en conformité avec la législation en matière de vie privée et de données à caractère personnel. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement de vos données à caractère personnel. Vous avez également droit, à tout moment, de retirer votre consentement ou de limiter le traitement fait de vos données.

Pour toute question ou pour exercer vos droits, vous pouvez prendre contact avec le délégué à la protection des données du responsable du traitement par courriel à [privacy@uccle.brussels](mailto:privacy@uccle.brussels) ou par courrier envoyé à la Commune d'Uccle. En cas de réclamation, il est également possible d'introduire un recours auprès de l'Autorité de protection des données.

Veillez cocher la case suivante :

J'autorise le traitement de mes données personnelles pour le traitement de ma candidature en vue de l'octroi du subside « Aide à la création ».

## **PIECES A FOURNIR**

- 1) Le formulaire complété et signé
- 2) Une copie de la carte d'identité
- 3) Un curriculum vitae ou une biographie complet(e) (3 pages maximum)
- 4) Un fichier incluant des éléments représentatifs du travail artistique général déjà réalisé sous format électronique (JPEG, PDF, ...) ou liens
- 5) Un fichier incluant des éléments préliminaires sur le projet concerné par l'appel à projet (JPEG, PDF, ...).